

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 16 janvier 2017 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Rémi Robidoux, Florent Ricard et Paul André Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Le siège no. 6 est vacant.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

**17-01-16-4273 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 16 janvier 2017 à 19 h 03.

Adopté

Séance ordinaire du lundi 16 janvier 2017, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
 - 1. Rapport sur la situation financière au 31 décembre 2016;
 - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en décembre 2016;
 - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 décembre 2016;
- D) Période d'information du maire;
 - ;
- E) Période de questions du public;

10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

- 10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2016;
- 10.2** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2016;
- 10.3** Procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 décembre 2016

20. – CONTRATS & ENTENTES

- 20.1** Autorisation - Entente de location avec l'entreprise Anpoll Canada inc. – 72, rue Dalhousie;
- 20.2** Autorisation - Signature d'un bail avec Boulangerie Grant's – 4, rue Lorne;

30. – ADMINISTRATION & FINANCES

- 30.1** Autorisation – Demande de contribution financière – Société d'Agriculture de Huntingdon;
- 30.2** Approbation - Révisions budgétaires 2016 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon (no. d'approbation 0406);
- 30.3** Approbation - Rapport du budget 2017 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon;
- 30.4** Approbation – Achat de deux billets pour le Vins et Fromages du Club Optimiste de Huntingdon;
- 30.5** Approbation – Appui au Projet rural des arts;

40 – RÉGLEMENTATION

- 40.1** .

50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

- 50.1** Approbation - Nomination de Steve Carrigan à titre de capitaine pour le Service des incendies de la Ville de Huntingdon;
- 50.2** Approbation – Nomination de Mark Sherry à titre de lieutenant pour le Service des incendies de la Ville de Huntingdon;
- 50.3** Approbation – Nomination de Hélène Ringuette à titre de membre du CCU;
- 50.4** Approbation – Démission de monsieur Robert Desmarais à titre de membre du CCU;
- 50.5** Approbation – Nomination de Josée Hébert à titre de membre du CCU;

60. –VARIA

- 60.1** Appui à la démarche de regroupement des Offices municipaux d'habitation dans le Haut-Saint-Laurent ;
- 60.2** Élection partielle relative à la vacance au siège no. 6, quartier Est;

70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3** Madame Marielle Duhème:

70.4 Monsieur Florent Ricard:

70.5 Monsieur Paul-André Ricard:

Levée de la séance

Adoption de l'ordre du jour

17-01-16-4274

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 16 janvier 2017 tel que présenté et avec dispense de lecture, en y apportant une modification au titre du point 30.5, à savoir :

30.5 – Approbation – Demande de subvention au Fonds communautaire dans le cadre des fêtes du 150e du Canada.

Adopté

ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS

Rapport sur la situation financière au 31 décembre 2016

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 décembre 2016.

Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 décembre 2016

Comptes à payer – Décembre 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 décembre 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Rapport sur la situation financière Investissement au 31 décembre 2016

Dépenses d'investissement – Décembre 2016

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de décembre 2016.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

Johanne Hébert, trésorière

Période d'information du maire

- La Ville a reçu une lettre de remerciement du Conseil d'établissement de l'école secondaire Arthur-Pigeon pour l'aide apportée par la Ville dans la réalisation du projet d'implantation d'un module d'entraînement extérieur.

Période de questions du public

Les principales questions se résument ainsi :

Mme Andréa Geary : Elle demande si le locataire Jaker's Treat s'est prévalu de la clause de renouvellement de son bail.

10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption des procès-verbaux

Séance ordinaire du 5 décembre 2016

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 décembre 2016 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

17-01-16-4275

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 5 décembre 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 15 décembre 2016

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 15 décembre 2016 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

17-01-16-4276

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 15 décembre 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

Séance extraordinaire du 22 décembre 2016

Considérant que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 22 décembre 2016 ;

Considérant la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

17-01-16-4277

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du jeudi 22 décembre 2016 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

20. CONTRATS

Entente de location avec l'entreprise ANPOLL CANADA INC. – rue Dalhousie

Considérant la résolution no. 16-12-22-4270, adoptée par le conseil à la séance extraordinaire du 22 décembre 2016, à l'effet que la Ville autorise un bail avec l'entreprise 9288-7413 Québec Inc, connue sous le nom de BCSC et représentée par monsieur Benoit Chabot;

Considérant que monsieur Benoit Chabot a immatriculé une nouvelle entreprise le 22 décembre 2016 sous le nom de ANPOLL CANADA INC. ;

Considérant que l'entreprise ANPOLL CANADA INC., représentée par monsieur Benoit Chabot, est celle qui louera l'espace commercial d'une superficie approximative de 3 396.97 pi.ca. situé dans l'immeuble industriel du 72, rue Dalhousie, suite 102, Huntingdon;

Considérant les discussions intervenues entre les parties;

17-01-16-4278

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

Que le conseil autorise la signature d'un bail avec l'entreprise ANPOLL CANADA INC, représentée par monsieur Benoit Chabot suivant les termes et conditions inscrits au bail.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

D'abroger la résolution no. 16-12-22-4270, adopté par le conseil à la séance extraordinaire du 22 décembre 2016.

Adopté

Signature d'un bail avec la Boulangerie Grant's – 4, rue Lorne;

Considérant la résolution no. 16-10-03-4195, adoptée par le conseil à la séance ordinaire du 3 octobre 2016, à l'effet que la Ville autorise la signature d'un bail d'un local d'entrepôt d'une superficie de 8 596 p² avec Boulangerie Grant's;

Considérant que la compagnie a occupé la totalité des espaces de 8 596 p² pendant les mois de novembre et décembre 2016;

Considérant que monsieur Richard Grant requiert que certaines clauses du bail soient modifiées;

Considérant que la compagnie a demandé à réduire la superficie occupée à 6 013 p² à compter du 1^{er} janvier 2017;

Considérant les discussions intervenues entre les parties;

17-01-16-4279

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution.

Que le conseil autorise la signature d'un bail d'une (1) année avec l'entreprise Boulangerie Grant's, représentée par monsieur Richard Grant's suivant les termes et conditions inscrits au bail, et ce, à compter du 1^{er} février 2017.

Que le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon ledit bail.

D'abroger la résolution no. 16-10-03-4195, adopté par le conseil à la séance ordinaire du 3 octobre 2016.

Adopté

30. ADMINISTRATION & FINANCES

Demande de contribution financière – Société d’Agriculture de Huntingdon

Considérant que la Société d’Agriculture de Huntingdon demande une contribution financière pour les activités de sa Foire annuelle qui aura lieu les 11-12 et 13 août 2017 ;

17-01-16-4280

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l’unanimité:**

Que le conseil autorise l’octroi d’une contribution financière de l’ordre de 1 500 \$ et le prêt d’un conteneur à déchets à la Société Agricole de Huntingdon pour leurs activités lors de la Foire annuelle 2017.

Adopté

Approbation des révisions budgétaires 2016 de l’Office municipal d’habitation de Huntingdon (no. d’approbation 0406)

Considérant que l’Office municipal d’habitation de Huntingdon a soumis à la Ville des révisions budgétaires pour l’année 2016 en date du 30 novembre 2016 en rapport à des corrections apportées à divers comptes budgétaires;

Considérant que le déficit budgétaire passe de 109 152 \$ à 109 565\$, représentant une contribution financière de 10 957 \$ de la part de la municipalité au lieu de 10 915;

17-01-16-4281

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par monsieur Florent Ricard
Et résolu à l’unanimité :**

Que le conseil municipal approuve, tel que présenté, le budget révisé (approbation no. 0406) de l’Office municipal d’Habitation de Huntingdon, soumis en date du 30 novembre 2016.

Que la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02 520 00 963 pour un montant de 10 000 \$ et que l’excédent soit financé à même l’excédent 2016 des revenus des droits de mutation.

Adopté

Approbation du rapport du budget 2017 de l’Office Municipal d’Habitation de Huntingdon

Considérant le rapport d’approbation du budget de l’Office municipal d’habitation de Huntingdon pour l’année 2017, lequel rapport totalise un montant de revenus de 152 948 \$ et un montant de dépenses de 299 933 \$ représentant un déficit prévisionnel de 146 985 \$;

Considérant que le budget 2017 de l’OMH prévoit une contribution financière de la Ville établie à 10 % du déficit, soit un montant de 14 699 \$;

17-01-16-4282

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité :**

Que le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon approuve le rapport d'approbation du budget 2017 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, tel que présenté.

Que la Ville de Huntingdon s'engage à assumer sa quote-part des investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés (RAM-C) ainsi que le financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées en vertu du Plan québécois des infrastructures.

Que la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02 520 00 963.

Adopté

Achat de deux billets pour le Vins et Fromages du Club Optimiste de Huntingdon

Considérant que le Club Optimiste de Huntingdon tiendra une dégustation de Vins et Fromages le samedi, 28 janvier 2017;

Considérant que lors de cette soirée une bourse sera remise aux Frontaliers Actifs et Artistes de l'École Arthur-Pigeon;

17-01-16-4283

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal autorise l'achat de deux (2) billets au coût de 70 \$ chacun pour l'activité Vins et Fromages du Club Optimiste de Huntingdon.

Adopté

Demande de subvention au Fonds communautaire dans le cadre des fêtes du 150^e du Canada

Considérant que l'organisme Projet Rural des Arts désire présenter une demande de subvention au Fonds communautaire du Canada dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada (FC150);

Considérant que le projet consiste en une pièce de théâtre basée sur l'histoire de la région;

Considérant que seuls les donateurs reconnus admissibles, dont les organismes municipaux, peuvent obtenir une subvention dans le cadre de ce fonds;

Considérant que l'organisme Projet Rural des Arts désire collaborer avec la Ville de Huntingdon et, qu'à cette fin, la Ville

devra présenter la demande de subvention au Fonds au nom de l'organisme Projet Rural des Arts.

17-01-16-4284

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal de la Ville de Huntingdon accepte de collaborer avec l'organisme Projet Rural des Arts en présentant une demande de subvention au Fonds communautaire du Canada dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada (FC150) au nom de l'organisme.

Que la contribution de contrepartie exigée au demandeur dans le cadre du FC150, en argent ou en nature, qui doit être égale à la valeur de la subvention, soit à la charge de l'organisme Projet Rural des Arts.

Adopté

40. RÉGLEMENTATION

50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL

Nomination de Steve Carrigan à titre de capitaine pour le Service des incendies de la Ville de Huntingdon

Considérant que monsieur Steve Carrigan a déposé sa candidature à titre de capitaine pour le département du Service des incendies de la Ville;

Considérant que monsieur Carrigan occupe la fonction de lieutenant au sein du Service incendie de la Ville et cumule plus de 32 ans d'expérience en tant que pompier volontaire;

Considérant la recommandation du directeur du Service des incendies, monsieur Marc Voyer, et des officiers de l'état-major;

17-01-16-4285

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

De nommer monsieur Steve Carrigan à titre de capitaine au sein du Service de sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

Adopté

Nomination de Mark Sherry à titre de lieutenant pour le Service de la sécurité incendie de la Ville de Huntingdon

Considérant que monsieur Mark Sherry a déposé sa candidature à titre de lieutenant pour le département du Service des incendies de la Ville;

Considérant que monsieur Sherry occupe la fonction de pompier volontaire au sein du Service incendie de la Ville et cumule plus de 11 ans d'expérience;

Considérant la recommandation du directeur du Service des incendies, monsieur Marc Voyer, et des officiers de l'état-major;

Considérant que l'article 8 du règlement 613-2000 stipule qu'un nouvel officier du service des incendies est nommé pour une période probatoire d'un an.

17-01-16-4286

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr
Appuyé par madame Marielle Duhème
Et résolu à l'unanimité :**

De nommer monsieur Mark Sherry à titre de lieutenant au sein du Service des incendies de la Ville de Huntingdon.

Que la période de probation d'une année, soit réalisée sous la supervision du directeur du service des incendies lequel devra fournir au Conseil municipal une évaluation au terme de cette période.

Adopté

Nomination de madame Hélène Ringuette au poste de membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville

Considérant que la Ville a un poste à combler au sein de son Comité consultatif d'urbanisme ;

Considérant que l'article 6 du Règlement 729-2006 relatif au Comité consultatif d'urbanisme prévoit qu'une vacance au poste de membre du comité doit être comblée par le conseil de la Ville dans les 3 mois de la date où elle survient;

Considérant que la démission de madame Céline Lebel est effective depuis le 1^{er} février 2016;

Considérant que madame Hélène Ringuette, résidente de la Ville de Huntingdon, a déposé sa candidature pour siéger à ce comité;

17-01-16-4287

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil nomme madame Hélène Ringuette à titre de membre du Comité Consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans tel que stipulé au règlement 729-2006.

Adopté

Démission de monsieur Robert Desmarais à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Huntingdon

Considérant que, suivant son déménagement, monsieur Robert Desmarais a démissionné du Comité consultatif d'urbanisme de la Ville ;

17-01-16-4288

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil municipal prend acte de la démission de monsieur Robert Desmarais et le remercie pour son dévouement et son implication au développement du territoire de la Ville.

Adopté

**Nomination de madame Josée Hébert au poste de membre du
Comité consultatif d'urbanisme de la Ville**

Considérant que la Ville a un poste à combler au sein de son Comité consultatif d'urbanisme ;

Considérant que l'article 6 du Règlement 729-2006 relatif au Comité consultatif d'urbanisme prévoit qu'une vacance au poste de membre du comité doit être comblée par le conseil de la Ville dans les 3 mois de la date où elle survient;

Considérant que la démission de monsieur Robert Desmarais est effective depuis le 15 novembre 2016;

Considérant que madame Josée Hébert, résidente et commerçante de la Ville de Huntingdon, a déposé sa candidature pour siéger à ce comité;

17-01-16-4289

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil nomme madame Josée Hébert à titre de membre du Comité Consultatif d'urbanisme pour une période de 2 ans tel que stipulé au règlement 729-2006.

Adopté

60. VARIA

**Appui à la démarche de regroupement des Offices municipaux
d'habitation dans le Haut-Saint-Laurent**

Considérant que la Société d'habitation du Québec souhaite que les regroupements des offices d'habitation se réalisent sur une base consensuelle afin de répondre aux besoins et aux particularités des milieux qu'ils auront à servir;

Considérant que la Société d'habitation du Québec propose soit le regroupement de plusieurs offices d'habitation sur un territoire, soit le regroupement par déclaration de compétence de la MRC;

Considérant que le regroupement des offices d’habitation doit être effectué d’ici le 1^{er} juillet 2017, sans quoi la Société d’habitation du Québec procédera au choix du regroupement ;

Considérant qu’une réunion de réflexion sur les pistes d’action possibles pour le territoire du Haut-Saint-Laurent a eu lieu le 21 décembre 2016;

Considérant que lors de cette réunion les participants ont émis le souhait de regrouper les offices d’habitation du territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent en une seule entité;

Considérant que lors de cette réunion, la possibilité d’inclure les offices d’habitation de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier a été discutée compte tenu de leur situation similaire à la nôtre;

Considérant que la Société d’habitation du Québec recommande qu’un Comité de transition et de concertation soit formé pour chacun des projets de regroupement, dont le principal rôle est d’établir des consensus et de coordonner les travaux qui mèneront à la concrétisation du regroupement;

17-01-16-4290

**Il est proposé par madame Marielle Duhème
Appuyé par monsieur Paul André Ricard
Et résolu à l’unanimité :**

Que le Conseil municipal appuie les démarches de regroupement des offices d’habitation selon le territoire du Haut-Saint-Laurent, en étudiant la possibilité d’y inclure les offices d’habitation de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier.

Que le Conseil municipal nomme le conseiller Denis St-Cyr à titre de représentant au Comité de transition et de concertation, dans lequel seront également conviés les directeurs généraux des municipalités concernées ainsi que les directeurs des offices d’habitation concernés.

Que la Société d’habitation du Québec soit présente lors de la prochaine rencontre du Comité de transition et de concertation afin de répondre aux questionnements en lien avec cette démarche;

Que le Comité de transition et de coordination statue, en adéquation avec la volonté des municipalités concernées, du type de regroupement privilégié dans le Haut-Saint-Laurent.

Adopté

Élection partielle en rapport à la vacance du poste de conseiller no 6 du Quartier-Est

Considérant la réponse reçue du Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation des territoires à la demande de la Ville visant l’obtention d’une exception à l’obligation de tenir une élection partielle en 2017 avant l’élection générale de 2017;

Considérant que la vacance au poste de conseiller du siège no 6 est survenue à moins de 55 jours de la date prévue à l’article 337 de la *Loi sur les élections et référendums dans une municipalité* permettant au Conseil de surseoir à la tenue d’une élection partielle;

Considérant que dans la lettre du ministre, on mentionne que l'élection partielle devra se dérouler au plus tard le 9 avril 2017;

Considérant que le Conseil municipal maintient que les dépenses engendrées par une élection partielle visant à combler un poste de conseiller pour une période de moins de 6 mois, ne reflètent pas une bonne gestion des deniers publics;

Considérant que de l'avis général, les bénéfices découlant de la tenue d'une élection partielle, dans les circonstances présentes, auraient un impact moindre que l'impact financier du fardeau fiscal généré par cet exercice démocratique.

17-01-16-4291

Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux

Appuyé par monsieur Denis St-Cyr

Et résolu à l'unanimité :

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil demande à la greffière d'aviser le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation des territoires que l'élection partielle ne sera pas tenue et demande au Ministre d'exercer le pouvoir qui lui est conféré par l'article 346 de la *Loi sur les élections et référendums dans une municipalité*.

Adopté

70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS

Mme Marielle Duhème : L'alarme incendie a été déclenchée aux Habitations des Tisserandes.

M. Florent Ricard : Le Marché Fermier a accueilli 41 kiosques lors de la tenue du Marché de Noël à Ormstown. La saison des Marchés d'hiver est présentement en préparation.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

17-01-16-4292

Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr

Appuyé par monsieur Florent Ricard

Et résolu à l'unanimité :

Que la séance soit levée à 19 h 37.

Adopté

André Brunette, Maire

Denyse Jeanneau, Greffière